

Règlement de l'attribution du prix du meilleur papier et du prix du meilleur poster du colloque EPIQUE 2023

Sous l'égide des revues Activités – Psychologie Française – Le Travail humain

A - Prix de la « meilleure communication »

Processus de sélection pour les communications longues

- concerne uniquement les 29 communications longues
- jugement en deux phases : la communication écrite + la communication orale
- le papier lauréat sera doté d'une somme de 250 euros abondée par les trois revues Activités, Le Travail humain et Psychologie française
- le prix sera décerné aux lauréats le vendredi 7 juillet vers 12.30 avant la clôture du colloque
- les critères de jugement sont définis dans deux grilles complémentaires : celle correspondant à grille la phase 1 et celle à correspondant à la phase 2.
- les papiers sont notés par un jury : voir infra
- la sélection se fera en deux phases :
 - o phase 1 :
 - évaluation des 29 communications longues à partir du document écrit, selon une grille pré-définie – voir ci-dessous
 - les 29 communications ont été réparties en 3 groupes de 10, 10 et 9 communications
 - chaque juré évalue un des trois groupes
 - les conflits d'intérêt ont été pris en considération dans la répartition, autant que faire se pouvait
 - un papier est évalué par 3 jurés au minimum
 - cette évaluation est faite en amont du colloque,
 - les 10 communications les mieux notées ET ayant obtenu une note supérieure à la moyenne passent en phase 2 pour évaluation de la présentation orale de la communication
 - la note obtenue en phase 1 sera conservée et cumulée avec la note obtenue à l'oral
 - o phase 2 :
 - durant le colloque, les jurés assisteront – en fonction d'un planning organisé en interne par le jury – aux présentations des communications retenues et les évalueront à l'aide d'une grille de notation fournie préalablement
 - la note obtenue sera cumulée à la note obtenue en phase 1
 - le jury se réunira le vendredi 7 juillet au moment du déjeuner afin d'examiner les résultats et de confirmer la sélection du lauréat

Constitution du jury pour les communications longues

- Les trois directrices exécutives des trois revues (M. Cerf, F. Darses et A. Chevalier) ou leur représentant – sont membres de droit
- La présidente du jury sera Aline Chevalier (des contraintes pesant sur les deux autres directrices exécutives)
- En cas de notation ex-æquo, ce sont les directrices exécutives qui édicteront collégialement (ou si besoin, à la majorité) la décision
- Le président d'Arpège, JM Burkhardt, est membre de droit
- Les trois responsables du reviewing scientifique « com longues et courtes » (L. Bourgeon, S. Mecheri, J. Plantier) sont membres de droit

- Les autres membres du jury sont choisis parmi les membres volontaires du comité de programme faisant partie du comité de programme (un appel à volontariat a été fait début juin)
- Chaque membre du jury s'engage à respecter les deux phases décrites supra
- Un juré ne peut noter une communication dont il est co-auteur

Grille de notation de l'écrit des communications longues –phase 1

Chaque item est noté de 0 à 5 :

- Originalité de la contribution en psychologie ergonomique
 - Intérêt théorique de la contribution pour la psychologie ergonomique
 - Qualité de l'état de l'art et de la bibliographie
 - Pertinence et rigueur de la démarche et de la méthode
 - Apports en termes applicatifs
 - Clarté et qualité rédactionnelle de la contribution
- => nombre max de points = 30

Grille de notation de l'oral des communications longues –phase 2

Chaque item est noté de 0 à 4 :

- Qualité pédagogique de l'exposé
 - Qualité esthétique du diaporama
 - Présence, charisme et aisance de l'orateur/oratrice
 - Respect du temps de parole
 - Interactions avec l'auditoire (réponse aux questions, clarté des réponses, etc.)
- ⇒ nombre max de points = 20

Composition du jury

Adelé Sonia, Boccara Vincent, Bourmaud Gaëtan, Burkhardt Jean-Marie, Cerf Marianne, Chevalier Aline, Darses Françoise, Gabaude Catherine, Gronier Guillaume, Mecheri Sami, Plantier Justin

B - Prix du « meilleur poster »

Processus de sélection de la meilleure communication affichée

- concerne uniquement les 12 communications affichées
- jugement de la qualité de :
 - o la communication écrite (catégorie communication affichée)
 - o le poster (affiché lors du colloque)
 - o la prestation orale au pitch et au pied du poster
- le poster lauréat est doté d'une somme de 150 euros abondée par les trois revues Activités, Le Travail humain et Psychologie française
- le prix sera décerné au lauréat le vendredi 7 juillet vers 12h30 avant la clôture du colloque
- les critères de jugement sont définis par une grille (ci-dessous)
- les critères sont notés par un jury : voir infra
- un juré ne peut noter un poster dont il est co-auteur
- durant le colloque, les jurés assisteront – en fonction d'un planning organisé en interne par le jury – à la session pitch + à la session « poster » organisées le mercredi 5 juillet et noteront les communications affichées à l'aide de leur grille de notation
- le jury se réunira le vendredi 7 juillet au moment du déjeuner afin de confirmer le rang des posters

Constitution du jury pour les communications affichées

- Les trois directrices exécutives des trois revues (M. Cerf, F. Darses et A. Chevalier) ou leur représentant – sont membres de droit
- Parmi ces trois personnes, la présidente du jury est tirée au sort
- En cas de notation ex-aequo, ce sont les directrices exécutives qui édicteront collégalement (ou si besoin, à la majorité) la décision
- Le président d'Arpège est membre de droit
- Les deux responsables du reviewing « com longues et courtes » (Mavromatis, Remigereau) sont membres de droit
- Quatre autres membres du jury sont choisis parmi les membres volontaires du comité de programme faisant partie du comité de programme (un appel à volontariat serait fait début juin)
- Chaque membre du jury s'engage à respecter le processus décrit supra
- un juré ne peut noter un poster dont il est co-auteur
- Chevalier Aline
- Cerf Marianne
- Darses Françoise
- Burkhardt Jean-Marie
-
- Chevalier Aline
- Cerf Marianne
- Darses Françoise
- Burkhardt Jean-Marie

Composition du jury

Boccara Vincent, Bourmaud Gaëtan, Burkhardt Jean-Marie, Chevalier Aline, Darses Françoise, De La Garza Cécilia, Gaillard Irène, Mavromatis Nicolas, Remigereau Alexis

Grille de notation des communications affichées

N° Poster	Titre et auteurs du poster			
RUBRIQUE	CRITÈRES	DESCRIPTION	NBRE POINTS MAX	VOTRE NOTATION
PITCH <i>Pondération x2</i>	Qualité pédagogique	Est-ce que l'exposé pitch présente l'étude d'une façon claire, équilibrée, etc. ?	5	
	Respect du temps de parole	Est-ce que la personne a bien respecté les 2 minutes allouées ?	5	
	Attractivité du pitch	Est-ce que le pitch donne envie d'aller voir le poster ?	5	
AFFICHE ET SON CONTENU <i>Pondération x5</i>	Qualité pédagogique	Structuration claire, parcours visuel cohérent Equilibre entre les parties contexte, methodo, résultats, etc.	5	
	Qualité esthétique		5	
	Qualité du contenu et potentiel de l'étude	Est-ce que l'étude semble prometteuse ? Quel est l'intérêt théorique ou applicatif de la problématique ? Cohérence de l'étude et/ou de la démarche	5	
PRESENTATION ORALE DE L'AFFICHE <i>Pondération x3</i>	Aisance à l'oral	Est-ce que l'orateur démontrait une aisance orale ? Est-ce que son exposé donne envie de suivre les travaux ?	5	
	Qualité pédagogique	Est-ce que l'exposé pitch présente l'étude d'une façon claire, équilibrée, etc. ?	5	
	Interactions avec l'auditoire	Clarté des réponses, capacité à développer, etc.	5	